



**CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA**

Conseil du 27 novembre 2023

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA

OBJET : Dispositif Action Cœur de Ville deuxième vague - Approbation de l'avenant 2 et du programme d'actions

L'An Deux Mille Vingt Trois, le 27 novembre à 17h00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO, sur convocation en date du 21 novembre 2023.

PRÉSENTS : BATTESTI Gilles, BERTOLUCCI Marie-Christine, CALLIER Jeanne, GIAMARCHI Marie-Dominique, LEONARDI Jean-Charles, LINALE Serge, LOMBARDO Florence, LORENZI Thérèse, MALAFRONTÉ Christine, MILANI Jean-Louis, MORGANTI Julien, MUSSIER Emma, PADOVANI Marie-Hélène, PELLEGRINI Leslie, PERFETTINI Martine, PETRI-GUASCO Emmanuel, POLISINI Ivana, POZZO DI BORGO Louis, ROMITI Gérard, ROSSI Michel, SALGE Hélène, SAVELLI Jean-Michel, SAVELLI Pierre, SIMONI Pierre-Baptiste, TIERI Paul, TIMSIT Christelle, ZUCCARELLI Jean.

ONT DONNÉ POUVOIR :

BIAGGINI Jean-Jacques à LOMBARDO Florence
COLOMBANI Carulina à LINALE Serge
DE GENTILI Emmanuelle à SAVELLI Pierre
LACAVE Mattea à POLISINI Ivana
MASSONI Jean-Joseph à MILANI Jean-Louis
PADOVANI Jean-Jacques à PADOVANI Marie-Hélène
PERETTI Philippe à TIERI Paul
POLIFRONI Bruno à LORENZI Thérèse
SIMONPIETRI Pierre-Michel à POZZO DI BORGO Louis

ABSENTS :

MONDOLONI Jean-Martin, PIPERI Linda, SIMEONI Gilles, VESPERINI Françoise

QUORUM : 21

M. BATTESTI Gilles est désigné secrétaire de séance.

OBJET : Dispositif Action Cœur de Ville deuxième vague - Approbation de l'avenant 2 et du programme d'actions

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la convention cadre pluriannuelle « Action Cœur de Ville » signée le 28 septembre 2018 ;

Vu l'avenant 1 à la convention cadre pluriannuelle Action Cœur de Ville – Opération de Revitalisation du Territoire de Bastia signé le 29 décembre 2020 ;

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 13 novembre 2023 ;

Vu le rapport présenté ce jour ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

APPROUVE (À l'unanimité)
Abstention : M. MORGANTI

Le projet d'avenant 2 à la convention cadre pluriannuelle Action Cœur de Ville – Opération de Revitalisation du Territoire de Bastia, ci-annexé, ainsi que le programme d'actions ;

AUTORISE

Le Président à signer l'avenant et tous documents se rapportant à ce dossier ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRESIDENT

Louis POZZO DI BORGO